

ACTIVITES DU.:

CARNAVAL DE SAINTE-JUSTINE



Carole Bouffard



Lucette Tanguay



Ginette Boilard



Louise Gagnon

Ca bouge au Carnaval de Sainte-Justine. En effet, le carnaval de Sainte-Justine est commencé depuis seulement deux semaines et la population répond en grand nombre à l'invitation lancée par les organisateurs. Le président, M. Roland Chabot, se dit satisfait du succès obtenu lors de la soirée en l'honneur de Ginette 1ère et de Lucette 1ère et espère que l'assistance sera nombreuse samedi le 29 janvier prochain alors qu'il y aura deux orchestres au programme lors de la soirée du bon vieux temps en l'honneur de Louise 1ère et de Carole 1ère.

Quatre jolies duchesses se font présentement la lutte afin de remporter le titre de reine tant convoité. Les charmantes candidates sont Carole 1ère, fille de M. Alfredo Bouffard. Son intendant est M. Richard Lessard et ils représentent le duché de la Gaieté. Ginette 1ère, fille de M. Yves Boilard. Son intendant est M. Michel Lehoux et ils sont les représentants du duché de la Joie. La représentante du duché du Rire est Lucette 1ère, elle est la fille de M. Daniel Tanguay et son intendant est M. Jacques Bédard. Louise 1ère et son intendant Paulo

Rouleau représentent le duché de la Bonne Humeur. Louise est la fille de M. Fernand Gagnon.

Les prochaines activités carnavalesques prévues sont:

Samedi le 29 janvier:
10 hres a.m. Tournoi Pee Wee;
20 hres Soirée du bon vieux temps en l'honneur de Louise 1ère et de Carole 1ère. Deux orchestres au programme.

Dimanche le 30 janvier:
11 hres Tournoi Midget.

5 février:
20 hres: Couronnement de la Reine du Carnaval. Danse avec orchestre.

12 février:
Soirée de la bougie à l'École Dominicaine Savio. Orchestre Pop. Danse canadienne. Boisson.

13 février:
Hockey avec les Old Timers
14 hres: Ballon-balai pour les vétérantes; 15 hres: Concours de sciote.

15 février:
Soirée du Mardi Gras au chalet de l'O.T.J. Soirée costumée avec prix pour les plus beaux costumes. Danse sur glace. Disparition du Bonhomme Carnaval.

SUBVENTION DE \$44,660 AU

COMITE D'ACTION COMMUNAUTAIRE

Le Comité d'Action Communautaire groupant les 6 paroisses du Sud de Dorchester soit Saint-Zacharie, Sainte-Aurèle, Saint-Prospère, Saint-Louis, Sainte-Rose et Saint-Benjamin, a présenté une demande au responsable de l'initiative locale du Ministère de la Main-d'Oeuvre du Canada pour un montant totalisant \$44,660. De ce montant, \$38,000 seront versés en salaire, ce qui créera 22 nouveaux emplois pendant une période de 18 semaines. Le reste de cette somme sera utilisée à l'achat de papeterie et au déplacement.

Il y aura au début du projet une période d'initiation pour les individus qui auront été choisis après avoir passé des tests de qualification devant les conseillers du Centre de Main-d'Oeuvre du Canada à Saint-Georges. Le projet consiste en une animation sociale massive de la population de ces paroisses dans le but d'intensifier le travail fait depuis 2 ans dans ce secteur par le Service Social de Sainte-Germaine.

Une période d'initiation est prévue avant d'entreprendre le travail proprement dit. Le but principal du projet est de sensibiliser la population aux problèmes qu'elle confronte, tâcher d'y trouver des solutions logiques et de faire en sorte par le travail de groupe que celles-ci soient mises en application.

Nous espérons qu'un tel projet apportera des effets bénéfiques à court et à long terme en contribuant à développer et à revaloriser les richesses naturelles du milieu.

ST-ROSE

START DE MOTONEIGES

Les festivités se poursuivent au Club Auto-Neige de Sainte-Rose. En effet, une compétition "Start" est prévue pour les motoneigistes de la région dimanche le 30 janvier.

Les motoneigistes intéressés pourront s'inscrire au chalet du club "Le Relais des Copains" jusqu'à 2 heures de l'après-midi. Après la compétition un souper sera servi au "Relais des Copains". En soirée, on procédera à la remise des trophées aux gagnants des différentes catégories.

Saint-Magloire de Bellechasse fêtera son centenaire du 1er au 9 juillet

La paroisse agricole de Saint-Magloire de Bellechasse, qui a une population de quelque 1,300 habitants, célébrera son centenaire de fondation du 1er au 9 juillet prochain. De nombreuses manifestations religieuses et civiles marqueront cet événement.

C'est à une soixantaine de milles de Lévis, dans les hauts du comté de Bellechasse, sur le versant sud des Alléghans, qu'est située la paroisse de Saint-Magloire; elle comprend la plus grande partie des cantons Roux et Bellechasse, puis une partie des cantons Rolette et Panet.

Pour souligner cet événement, un comité central a été formé sous la présidence de M. le maire Raymond Blouin. On est à élaborer un programme qui saura plaire à la population de Saint-Magloire et aux visiteurs.

Dans cette localité du comté de Bellechasse étant donné que la terre y est très peu fertile lorsqu'on atteint les "Alleghans" cette situation depuis quelque temps s'aggrave du fait que le nombre de travailleurs dans la forêt du Maine a diminué sensiblement par suite de la mécanisation.

Il en résulte que des rangs entiers, qui fourmillaient de vie il y a quelques années sont aujourd'hui quasi déserts puisque les gens qui

habitaient sont partis allant grossir la population des banlieues des grandes villes comme Québec et Montréal.

MILLE CENTENAIRE

On a organisé un concours de popularité pour le titre de "Mille Centenaire". Quatre jeunes filles se font la lutte depuis le début de la présente année et celles-ci sont: Mlles Jeannine Brochu, Cécile Boutin, Denise Maurice et Francine Prévost.

Le choix de "Mille Centenaire" se fera par un tirage au hasard, lors d'une grande soirée qui aura lieu dans les cadres des activités du centenaire.

HISTORIQUE

Ce coin du Québec, jusqu'en 1860, était à peu près inconnu, puisque l'histoire de cette paroisse révèle, que seuls les arpenteurs, les Indiens et quelques chasseurs s'aventuraient dans les forêts de cette région qui fut ouverte dans un but patriotique et non dans un but mercantile.

A cette époque, on a déploré le fait que la plupart des jeunes gens désertaient les vieilles paroisses remplies pour s'en aller aux États-Unis, au lieu de continuer à défricher la terre comme leurs pères.

Pour les pionniers de cette paroisse centenaire, les débuts furent lents et difficiles et c'est à l'automne de 1872 que M. l'abbé Camille Brochu est arrivé à Saint-Magloire. Le curé actuel est M. l'abbé Clément Perron et il occupe ce poste depuis bientôt 6 ans.

Même si l'histoire de Saint-Magloire est centenaire, ce ne fut qu'en 1903, plus précisément le 30 avril, que la paroisse fut érigée canoniquement et l'érection civile le 30 septembre de la même année.

Dans cette paroisse, une tradition des plus anciennes est l'érection des croix du chemin. Elles sont nombreuses et la première fut élevée en 1887 sur un pic appelé "Bonnet" qui fait partie de la chaîne des Alléghans et à une élévation de 2,400 pieds au-dessus du niveau de la mer.

**LE BONHOMME
CARNAVAL AU
SANATORIUM
BEGIN VOIR PAGE 2**

**S.O.S. aux
supporteurs du
B. Dupont
VOIR PAGE 11**

LE BONHOMME CARNAVAL AU SANATORIUM BEGIN

Jeudi dernier à 2 hres p.m. le sympathique et quasi-légitime Bonhomme Carnaval de Québec a rendu visite aux malades du Sanatorium Bégin. Cette initiative a été grandement appréciée de tous les pensionnaires. Causant la joie et parfois la surprise de quelques-uns, le Bonhomme Carnaval a réjoui les patients avec ses

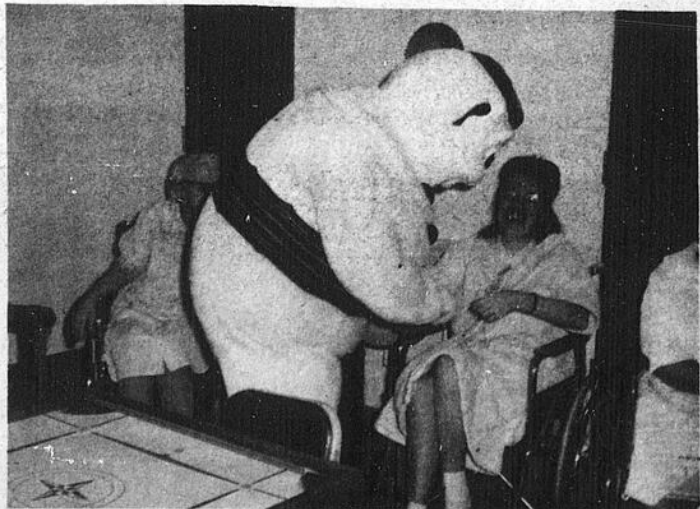
gambades et ses boutonnières coutumières. Le Bonhomme a cependant dû nous quitter vers la fin de l'après-midi vu ses activités nombreuses de ce temps-ci. Il a toutefois accompli sa tâche qui était de communiquer sa bonne humeur et sa joie de vivre aux malades et au personnel du Sanatorium Bégin.



Le Bonhomme Carnaval en compagnie des cinq jolies duchesses. De gauche à droite: Aline Poulin, Francine McCaughy, le Bonhomme, Aline Chabot, Murielle Poulin et Claire Fortin.



Le Bonhomme Carnaval discutant avec une jeune patiente du Sanatorium Bégin. De gauche à droite: M. Jean Gagnon, Normand Boivin, Bonhomme Carnaval et M. Bernard Poulin.



Le Bonhomme Carnaval a su communiquer sa bonne humeur aux patients avec ses gambades et ses bouffonneries.

L'INDUSTRIE DE LA MOTONEIGE: SON IMPACT ECONOMIQUE

Depuis le début des années 60, les entreprises de fabrication de motoneiges ont investi au Québec un montant approximatif de \$77,000,000, pour une capacité de production de l'ordre de 600,000 unités annuellement. Ces chiffres révélés par M. Claude Lafrance, directeur de la division des produits mécaniques et électriques au ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, dans une allocution prononcée lors du quatrième congrès international de la motoneige.

Monsieur Lafrance a alors présenté à son auditoire un tableau des répercussions économiques de cette industrie au Québec. Il a mentionné, entre autres, qu'en 1970-71, les fabricants québécois de motoneiges ont contribué pour 67% de toute la production mondiale de cette machine avec 400,000 unités.

Selon M. Lafrance, les réponses aux questionnaires expédiés aux principaux fabricants et aux distributeurs de motoneiges du Québec, indiquent que l'emploi créé directement par cette industrie serait de l'ordre de 16,000 personnes et les salaires payés d'environ 80 millions de dollars.

Dans son allocution, le représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec note qu'au niveau de la distribution, le marché provincial est couvert par 36 distributeurs dont 20 représentent des fabricants québécois. De ces 20 distributeurs dépendent à leur tour 1,000 concessionnaires. Les fabricants du Québec pour leur part ont plus de 7,000 concessionnaires répartis en dehors de la Province. Enfin, M. Lafrance souligne que les fabricants québécois ont expédié vers les autres provinces canadiennes 80,000 unités en 1970-71 et exporté 210,000 unités au cours de la même année au-delà des frontières du Canada. Quarante-vingt pourcent de la production québécoise est expédiée hors de la province.



Sur la photo de gauche à droite nous apercevons: M. Réjean Poulin recevant le trophée à la place de M. Apollinaire Turcotte, M. Denis Deblois, Steeve Lehoux, Martial Laflamme, Bruno Laflamme, Guy Lavertu et Gaston Deblois gagnant dans les classes D, E, F.

Club Auto-neige Etchemin GAGNANTS DES COURSES D'ACCELERATION

Dimanche dernier avait lieu au Lac Raquette un programme de courses d'accélération organisé par le Club Auto-Neige Etchemin. M. Jean-Marie Gilbert a été le héros de la journée en remportant les honneurs dans les classes D, E et F. M. Gilbert conduisait le Thunder-Jet de M. Gaston Deblois de Lac Etchemin. Les autres gagnants ont été:

- Classe A:
1er Fernand Trépanier, Saint-Georges; 2e Bruno Laflamme, Lac Etchemin.
- Classe B:
1er Steeve Lehoux, Lac Etchemin; 2e Martial Laflamme, Lac Etchemin.
- Classe C:
1er Guy Lavertu, Breakville; 2e Steeve Lehoux, Lac Etchemin.
- Classe D:
1er Gaston Deblois, Lac Etchemin; 2e Denis Deblois, Lac Etchemin.
- Classe E:
1er Gaston Deblois, Lac Etchemin; 2e Apollinaire Turcotte, St-

Odilon.
Classe F:
1er Gaston Deblois, Lac Etchemin; 2e Apollinaire Turcotte, St-Odilon.

Comme l'on sait, il reste seulement quatre compétitions avant la grande finale le 26 mars prochain. Les prochaines courses auront lieu le 6 février, le 20 février, le 5 mars et le 19 mars. Durant la saison régulière, des trophées seront remis aux deux premiers gagnants de chaque catégorie. A l'occasion de la grande finale le 26 mars, des trophées ainsi que des bourses seront remis aux deux premiers gagnants de chaque catégorie. Seuls les coureurs qui auront participé à quatre de ces courses pourront participer à la grande finale. Les inscriptions pour les prochaines courses se feront à compter de 12.30 hres p.m. et les courses débuteront à 1.30 hre p.m. Les trophées sont une gracieuseté de la Brasserie O'Keefe dont M. Maurice Jacob est dépositaire.

67% DE LA PRODUCTION DE LA MOTONEIGE PROVIENT DU QUEBEC

Les fabricants québécois de motoneiges ont contribué en 1970-71 pour 67% de toute la production mondiale de cette machine avec 400,000 unités. C'est ce que révèle M. Claude Lafrance, directeur de la division des produits mécani-

ques et électriques du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, dans une allocution prononcée devant les délégués au quatrième congrès international de la motoneige.

On sait que ce congrès se tient cette semaine au Motel des Laurentides, à Québec, et réunit quelques centaines de délégués intéressés aux questions de la motoneige. M. Lafrance souligne que le marché québécois représente 12% du marché mondial, alors que sa population représente 10% de la population habitant les zones enneigées de l'Amérique du Nord.

L'allocution du représentant du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec sur l'impact économique de cette industrie au Québec avait été préparée à la suite de questionnaires expédiés aux principaux fabricants et aux distributeurs de motoneiges.

M. Lafrance mentionne que l'emploi créé directement à la production et à la distribution par cette industrie au Québec serait de l'ordre de 16,000 personnes et les salaires payés d'environ 80 millions de dollars.



Emile Gilbert à la guitare durant la soirée récréative. C'est pendant cette soirée que l'on a fait la présentation des cinq charmantes duchesses.

Avez-vous renouvelé votre abonnement?

VOIR PAGE 1

Municipalité Scolaire de Ste-Rose
Watford, Dorchester

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la susdite municipalité que:

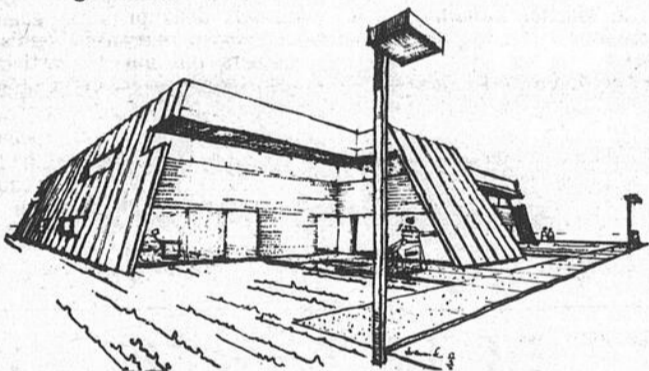
1. La liste des remboursements de 35% de la taxe scolaire 1970-1971 préparée d'après les dispositions de l'arrêté en conseil No 3762 est maintenant déposée à mon bureau où elle peut être examinée par les intéressés pendant les heures régulières de bureau.
2. La susdite liste sera approuvée avec ou sans amendements lors de la session régulière des Commissaires d'École laquelle aura lieu à l'École Jean XXIII à 7.30 hres p.m. le 8 février 1972.

Guy Baillargeon
Secrétaire-trésorier

La Caisse d'établissement de la Chaudière

FERMEE.... Le 4 février 1972

toute la journée pour permettre l'installation dans le nouveau siège social.



Les affaires reprendront leur cours à compter du 7 février 1972 dans le nouvel édifice!

3,500, Boul. Dionne,

St-Georges Ouest, Tel

Tel.: 228-5571

Vous allez à la parade du Carnaval et vous voulez une chambre au "CHÂTEAU FRONTENAC"? Vous partez pour la Floride et vous voulez un tour organisé? Vous allez n'importe où ailleurs, etc. etc.

QUESTION

VOYAGES

Consultez-nous

Les Voyages Québec-Amérique Inc.
84 Rue Principale,
Ste-Claire (Dorch.) tél.: 883-3761

DIRECTIVES CONCERNANT LE TRANSPORT SCOLAIRE

Dans un récent Bulletin officiel, le ministère de l'Éducation recommande fortement à toute commission scolaire de pourvoir au transport des seuls élèves domiciliés à un mille et plus de l'école fréquentée, peu importe que ces élèves demeurent dans une cité, une ville, une municipalité ou un autre lieu.

Les commissions scolaires locales doivent collaborer avec les régionales dans le but de réduire les coûts de transport. Cette collaboration peut prendre différentes formes comme des ententes ou une délégation de pouvoirs selon la Loi de l'Instruction publique.

Dans toute localité où il existe un transport en commun autorisé par la Régie des Transports, lorsque les élèves utiliseront ce service aux frais de la commission scolaire, celle-ci pourra rembourser directement les parents des frais de transports, lorsque les élèves utiliseront ce service aux frais de la commission scolaire, celle-ci pourra rembourser directement les parents des frais de transport encourus pour leurs enfants. La dépense doit être établie d'après le tarif-écolier autorisé par la Régie.

Aucune commission ne peut acheter ni louer des autobus scolaires sans l'autorisation préalable du ministère. Dans tous les cas où une commission scolaire aurait projeté d'acquiescer des autobus, elle doit en faire la demande au service du Transport scolaire du ministère avant d'acheter le(s) véhicule(s).

Le coût d'amortissement de tout autobus qui aura été acheté par la commission sans autorisation préalable du ministère sera inadmissible à la subvention d'équilibre budgétaire.

Une commission scolaire peut une entente avec une autre pour faire transporter ses élèves par un entrepreneur déjà sous contrat avec cette dernière. Dans bien des cas, cette pratique permettra d'organiser le transport à un coût plus économique.



Séminaire de Saint-Georges Cours secondaire classique Externat pour garçons et filles Pensionnat pour garçons EXAMEN D'ADMISSION Pour Secondaire I

- 1.— L'examen pour les élèves qui désirent fréquenter les classes de Secondaire I ou d'Éléments latins aura lieu samedi le 5 février 1972.
- 2.— L'examen commencera à 9.00 heures pour se terminer à 3.00 heures.
- 3.— Cet examen s'adresse aux élèves de 6e et de 7e année.
- 4.— Les frais de l'examen s'élèvent à \$5.00, dîner compris.
- 5.— Les crayons et le papier nécessaires à l'examen sont fournis par le Séminaire.
- 6.— Les candidats à l'admission sont priés d'apporter leur bulletin de l'année en cours. Il leur sera remis à la fin de l'examen.

Pour Secondaire II, III, IV et V

- 1.— Les élèves qui désirent fréquenter, pour une première fois, ces classes du Secondaire doivent envoyer une demande d'admission à l'adresse suivante:

Service des admissions du Secondaire
Séminaire de Saint-Georges,
Ville de Saint-Georges,
Tél.: 228-8896 ou 228-3404

- 2.— Le service des admissions communiquera par lettre à ces élèves leurs conditions d'admission.

Corporation scolaire St-Camille

États Financiers. État des Revenus et Dépenses
Pour l'année terminée le 30 juin 1971

REVENUS

Imposition Locale	\$23,467
Subventions de la Province	\$144,727
Commission Scolaire Régionale:	
Loyer de classes	\$1,500
Transport des élèves	\$5,494
Autres sources:	
Loyer	600
Intérêts et frais de perception de taxes	375

DÉPENSES

Administration générale	\$5,917
Administration Pédagogique	\$3,141
Enseignement cours réguliers	\$91,634
Services Éducatifs	\$2,283
Transport des élèves	\$20,625
Service de l'Équipement Scolaire	\$13,487
Service de la dette	\$17,202
Dépenses de transfert:	
Répartition provisoire Commission scolaire Régionale	\$45,418

TOTAL DES REVENUS:	\$176,163
Déficit de l'année	\$23,544
TOTAL DES DÉPENSES:	\$199,707

Richard Poulin
secrétaire-trésorier

PROVINCE de QUÉBEC Municipalité Scolaire de St-Camille comté de Bellechasse Aux Contribuables de la susdite municipalité AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUÉ:-

La liste des agriculteurs ayant droit au remboursement de 35% de la taxe scolaire 1970/71, est déposée à mon bureau où elle peut être examinée par les intéressés pendant 15 jours à compter de cet avis; durant ce temps tout agriculteur intéressé peut porter plainte par écrit au sujet de cette liste qui sera approuvée, avec ou sans amendements, à la session des Commissaires qui aura lieu Samedi le 11 ième jour de février 1972 au Couvent à la bibliothèque à 8 heures p.m.

Donné à St-Camille, cté Bellechasse
Ce 21e jour de Janvier 1972.

Richard Poulin
secrétaire-trésorier

27

27

27

Editorial

UN PEUPLE RICHE

La Revue "Les Affaires" de lundi, le 29 novembre 1971, rapportait la nouvelle suivante: "Plus de la moitié des obligations d'épargne fédérales auraient été acquises par des Québécois qui, selon certaines sources ont acheté à eux seuls plus de 50% d'un total de \$2,500,000,000.00".

Nous ne désirons pas critiquer ce geste mais simplement souligner qu'il est une preuve indiscutable que l'argent ne manque pas au Québec et que les Québécois sont loin d'être aussi pauvres qu'on aime généralement le laisser entendre.

UN MILLIARD ET QUART. C'est tout de même un beau gâteau. Il nous donne l'envie d'en prendre un morceau. Il semble plus facile au Québec de trouver des capitaux pour des obligations que pour financer notre développement économique.

Cela nous permet d'avouer au moins que nous sommes un peuple avec des capitaux. Malheureusement, ces capitaux ne sont pas suffisamment productifs parce qu'ils sont placés pour financer le passif du pays au lieu de l'actif et de l'avenir économique de nos régions et de nos provinces.

Nous comprenons très bien que les obligations vont continuer à se vendre. Toutefois, nous devons finir par penser à garder une part plus grande de nos économies pour l'investir dans notre propre développement économique si vraiment, un jour, nous avons l'intention de progresser et de nous développer.

Ce n'est peut-être pas une marque d'initiative et de progrès que d'être un peuple qui achète des obligations. Mais travailler ensemble au développement économique du milieu en y investissant une partie plus grande de nos capitaux nous donnerait sûrement une meilleure réputation.

Il n'y a plus de choix possible. Si nous désirons progresser, il faudra investir, placer plus d'argent dans nos régions. Le rôle des caisses d'entraide économique est justement de nous aider à remplir ce vide qui existe dans chacune des régions du Québec. Ce que nous ne pouvons faire seuls, ensemble nous le réaliserons.

par JACQUES GAGNON

Etude socio-économique sur les propriétaires de moto-neige au Québec

Le Service de la recherche du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de publier une étude visant à définir les caractéristiques socio-économiques du propriétaire de moto-neige, les modalités d'utilisation de ce véhicule et les effets économiques entraînés par cette utilisation.

L'échantillon utilisé provient d'un tirage au hasard parmi la liste des 129,267 enregistrements de moto-neige du ministère des Transports du Québec pour l'année 1971. Les résultats représentent donc le profil et le comportement moyen du propriétaire dont la moto-neige était enregistrée. Les calculs sont basés sur les réponses de 2,695 propriétaires.

Cette étude révèle que les dépenses annuelles moyennes encourues pour chaque moto-neige en frais de toutes sortes se chiffrent par \$299.27.

L'étude révèle en outre que le prix moyen d'achat de la dernière moto-neige est de \$771.54 (\$849.49 neuve et \$432.49 usagée), que 81% des amateurs les achètent neuves, 19% usagées; que 53% des véhicules sont assurés et que 47% ne le sont

pas; que, parmi ceux qui sont assurés, 33% ont une assurance responsabilité civile, 5% en ont une couvrant les cas de collision et 62% ont une assurance combinée.

On a également établi que 17% des propriétaires de moto-neige utilisent leur véhicule sur leur propriété personnelle, 25% sur d'autres propriétés privées, 44% en forêt, 2% sur des lacs et rivières, 2% dans les parcs et 4% dans d'autres endroits.

Les motoneigistes pratiquent leur sport 3.4 heures pendant 11.3 samedis, 3.6 heures pendant 11.1 dimanches et 2.1 heures pendant 24.4 jours de semaine.

Les régions administratives où se trouvent le plus grand nombre de propriétaires de moto-neige sont Montréal avec 36%, Québec avec 16% et les Cantons de l'Est avec 11%.

Soulignons que le motoneigiste se retrouve dans toutes les catégories professionnelles et que ses revenus annuels bruts sont en moyenne de \$7,927.59. La famille d'un propriétaire de moto-neige compte en moyenne 2.51 utilisateurs réguliers et 42% des propriétaires sont membres de l'un des 230 clubs québécois de moto-neige.

LA JEUNE CHAMBRE DE LAC ETCHEMIN

Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives a accordé des lettres patentes à la Jeune Chambre de Lac Etchemin, dont le siège est à Lac Etchemin.

En créant cette association, les organisateurs se proposent d'intéresser les jeunes au progrès économique, social et civique de leur milieu.

La valeur des biens immobiliers que l'organisme pourra acquérir et posséder a été fixée à \$100,000.

Les lettres patentes ont été remises à MM. Richard Leclerc, André Grand'Maison et Charles-Henri Lecours, de Lac Etchemin.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.

Pour l'élection des commissaires d'école

RECENSEMENT ELECTORAL ET SCOLAIRE

Dans l'application du bill 27, les conseils provisoires des futures commissions scolaires doivent procéder, du 1er au 4 février 1972, au recensement de toute la population de leur territoire pour la confection de la liste électorale en vue de l'appel aux urnes prévu pour le 12 juin prochain. Ce recensement aura un double but. En plus de faciliter la préparation de la liste électorale il servira aussi au dénombrement de la clientèle scolaire de toutes les localités.

Il est impératif que tous les responsables du ménage se fassent un devoir d'être présents lors de la visite du recenseur et qu'ils répondent consciencieusement aux questions de ce dernier. Ceci évitera au recenseur l'obligation de faire deux ou trois visites à un même endroit.

Pour la première fois dans la Province de Québec, le mode de suffrage universel sera utilisé

pour l'élection des commissaires d'école, le 12 juin prochain. Toute personne majeure, "18 ans et plus", qui n'est frappée d'aucune incapacité légale, aura le devoir de se rendre au bureau de votation afin d'enregistrer son vote en faveur du candidat de son choix. Il est aussi intéressant de noter que toute personne majeure, "18 ans et plus", qui n'est frappée d'aucune incapacité légale, peut se présenter à la fonction de commissaire d'école. Les personnes au service d'une commission scolaire ou qui ont des intérêts financiers avec cette dernière, sont inaptes à remplir la fonction de commissaire.

Vous êtes donc à même de juger de l'importance de ce recensement électoral et scolaire. Nous vous invitons à réserver quelques minutes de votre temps pour accueillir le recenseur et répondre amicalement à ses questions.

Les visites s'effectueront dès 9:00 heures du matin le premier février et les jours suivants. Si vous prévoyez ne pouvoir être présent à cette rencontre, désignez une personne responsable qui pourra fournir les informations désirées. Ayez en mémoire, ou par écrit, les informations désirées. Ayez en mémoire, ou par écrit, les dates de naissance de chacune des personnes qui résident ou qui ont élu domicile chez-vous. L'incapacité de répondre à cette question obligera nécessairement le recenseur à vous payer une deuxième visite.

Dès le premier avril, la liste électorale préliminaire sera affichée. Nous vous invitons à la consulter. Si vous avez 18 ans et plus et que votre nom n'y apparaît pas, vous avez 15 jours pour communiquer avec le secrétaire du conseil provisoire de votre milieu et placer une demande en inscription.

LA VOIX DU SUD

Journal hebdomadaire desservant toutes les familles de
Dorchester, entièrement dévoué aux intérêts du comté.

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no. 1026

LA VOIX DU SUD est publiée par LES JOURNAUX ASSOCIÉS S.F. INC.,

C.P. 490, Lac Etchemin - TEL.: 625-7471

Imprime aux Ateliers

LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) INC.

Paul AUDET, publicitaire 625 5852

Françoise MILOT, secrétaire 625 7471

Jean CHABOT, rédacteur.

BULLETIN D'ABONNEMENT

La Voix du Sud, C.P. 490, Lac Etchemin, P.Q.

Veuillez m'adresser régulièrement votre publication

Ci-inclus: \$2.00 pour 1 an (dans la région)

\$3.00 pour 1 an (en dehors de la région)

Veuillez indiquer s.v.p. abonnement

réabonnement

NOM

ADRESSE

.....

.....

RESULTATS A LA SALLE DE QUILLES ETCHEMIN

CLASSEMENT	Nom	P.J.	Quilles	Pts
	Les Professeurs	45	26850	50
	Laflamme Électrique	45	26858	40
	Mercerie Giguère	45	25563	34
	Les Appalaches	45	25551	30
	St-Hilaire T.V.	45	25527	25
	Léonard Bouffard	45	24681	25
	Chez Ginette	45	23931	19
	O'Frigidaire	45	24275	17

LES MOYENNES:

Lisette Ouellet	127.41
Lucette Gagné	121.35
Marie Ouellet	119.17
Fernande St-Hilaire	115.15
Gilles Sylvain	155.14
Rodrigue Ferland	147.36
Léonard Bouffard	146.1
Gilles Rochefort	136.28

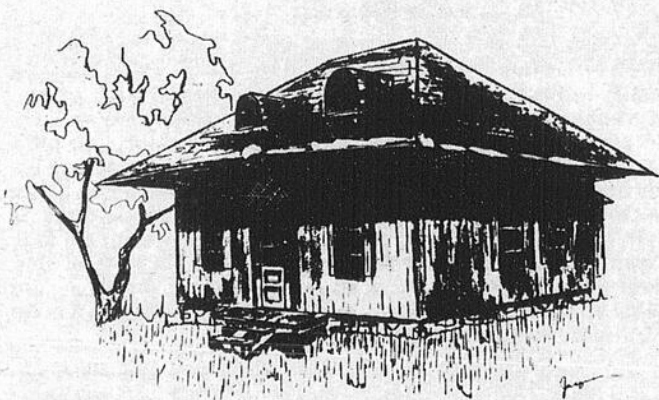
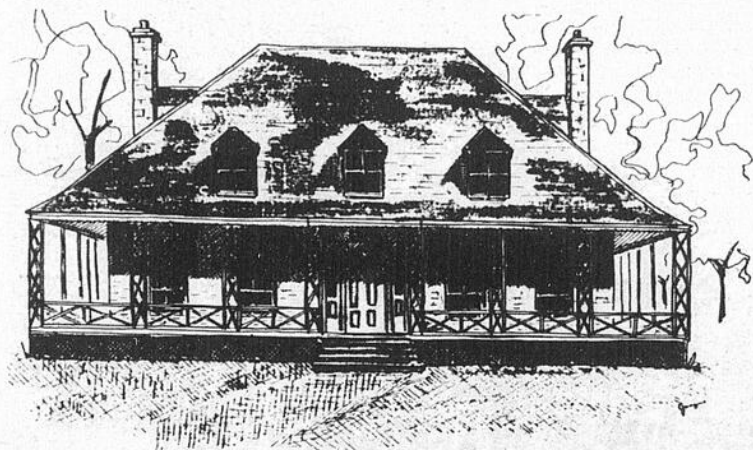
Plus haut simple femmes: Lucette Gagné	161
Plus haut triple femmes: Lucette Gagné	415
Plus haut simple hommes: Renaud Gourde	187
Plus haut triple hommes: Rodrigue Ferland	487

LIGUE DES HOMMES:

CLASSEMENT:	Nom	P.J.	Quilles	Pts
	Laiterie Etchemin	45	23412	35
	Restaurant Feu Follet	45	21950	32
	Restaurant Martini	45	22800	30
	Les Moffons de Gilles Sylvain	45	22087	22

LES MOYENNES:

Léonard Bouffard	149.8
Daniel Cloutier	143.1
Gilles Rochefort	141.36
Rodrigue Ferland	135.41
Plus haut simple: Daniel Bouchard	210
Plus haut triple: Daniel Bouchard	534



LA MAISON ANGLO-NORMANDE. - Ce type de maison s'est implanté au Québec à la suite de l'influence anglaise. Son plan est ordinairement carré et sa toiture s'étale sur quatre versants à faible pente à la différence de la maison dite "à pavillon". Les larmiers dépassent de beaucoup les murs et, très souvent, s'accompagnent d'une galerie sur un ou plusieurs côtés de la maison. Avec le temps, les architectes y ont apporté des modifications. On retrouve ce style de base dans plusieurs manoirs québécois comme celui de Saint-Roch-des-Aulnais. Ces renseignements proviennent d'une brochure spécialisée du ministère des Affaires culturelles du Québec "Les maisons et les églises du Québec, des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles", publiée en 1970.



LA CAISSE D'ETABLISSEMENT DE LA CHAUDIERE SOULIGNE LES MERITES DE SES REPRESENTANTS

Le 8 janvier 1972, La Caisse d'Établissement de la Chaudière soulignait les mérites de son équipe de représentants au cours d'une réunion sociale groupant les administrateurs, les représentants et le personnel. A cette occasion plusieurs représentants se sont vus décerner les trophées attestant de leur performance exceptionnelle au cours de 1971.

De gauche à droite: Yves Fortin, St-Prosper, gérant de district récipiendaire du trophée, "Jean-Louis Roy" pour s'être classé la meilleure recrue de l'année et du trophée "Plan d'Épargne" à titre de représentant ayant reçu le plus fort volume de

plans d'épargne; M. Clément Talbot, Frampton, gérant de district s'est mérité le trophée du "Gérant" ayant enregistré le meilleur pourcentage de conservation; Jean-Louis Roy, Directeur du Service de l'épargne; Paul Henri Thibodeau, Beauceville, conseiller en épargne, gagnant du trophée "Placement" pour le plus fort volume de ventes de placement et du trophée "Président" remis au représentant qui a recueilli le plus grand nombre de points sur les ventes totales; Clovis Gagné, gérant général; Denis Rodrigue, St-Georges, gérant district, dont l'équipe s'est mérité le trophée "Champion" com-

me l'équipe la plus productive sur les ventes totales; J. Maurice Breton, président de la Caisse d'Établissement de la Chaudière; Jean-Baptiste Poulin, Notre-Dame agent d'immeubles, gagnant du trophée "Claude Couture", à titre de meilleur vendeur d'immeubles en 1971; Claude Couture, courtier, Directeur du Service Immobilier.

Au cours de l'année 1971, le Service d'Épargne de la Caisse d'Établissement de la Chaudière a recruté 1624 membres et effectué des ventes pour \$6,800,000.00 alors que le Service Immobilier a enregistré des ventes de \$1,522,000.00. Félicitations!

Rencontre du CDCS et du CERSEQ avec des représentants du milieu urbain de la rive sud

Le Conseil de Développement de la Côte-du-Sud ainsi que le Conseil Économique Régional du Sud-Est du Québec ont participé dernièrement à Lévis à une séance d'information suscitée par ces derniers. Les participants à cette séance étaient: Plusieurs maires des Cités et Villes, des responsables des Corps intermédiaires et associations de la rive-Sud, et des administrateurs des

deux Conseils sous-régionaux précités.

Le but de cette séance d'information était de faire connaître les rôles et préoccupations de ces mêmes conseils face au développement de la rive Sud du St-Laurent compris dans la région administrative du Québec.

Cette séance a suscité un vif intérêt de la part des invités et sera suivie de d'autres rencontres

ayant pour but de se connaître mutuellement et probablement de former sur la Rive Sud, un organisme regroupant tant les milieux urbains et ruraux.

La prochaine rencontre aura pour but également de donner plus d'informations sur les fonctions et orientations du Conseil Régional de Développement de Québec.

FUTURS MARIÉS

Saviez-vous qu'avec

STUDIO Denys

Vos photos de mariages en couleur
ou noir et blanc sont réussies

MINI PRIX

QUALITE MAXI

En plus: ALBUM avec PHOTOS couleur gratuit
à la mère de la mariée

studio **Denys**
Lac Etchemin
Tél.: 625-6021

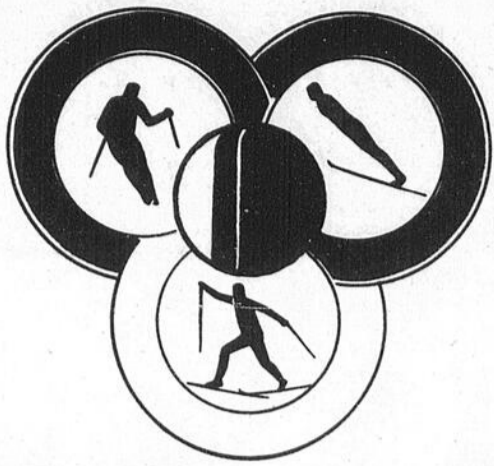
MARIAGE -
COMMERCIAL -
INDUSTRIEL

Représentant à St-Joseph tél.: 397-6335

Représentant à St-Odilon tél.: 464-2745

Représentant à St-Georges tél.: 228-3538

Denis Chabot prop. C.P. 218 LAC ETCHEMIN



LA RÉGION SKIBEC EST NÉE

Lors d'une conférence d'information présidée par le Maire de Québec, M. Gille Lamontagne, le président de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent, le capitaine Jean-Paul Savary, a dévoilé la nouvelle appellation de cette zone qui groupe vingt centres de ski importants. Monsieur Savary et les skieurs parleront désormais de la Région Skibec, un nom moderne et dynamique qui caractérise bien le renouveau de l'organisation.

Dans sa courte allocution, le Maire Lamontagne s'est déclaré tout à fait disposé à appuyer à fond de train cet organisme de coordination qu'est la Région Skibec, et il s'est fait un plaisir d'être l'un des premiers à souscrire au "Fonds Régional Skibec", une campagne populaire échelonnée sur cinq ans, dont les objectifs sont de donner aux skieurs jeunes ou vieux de la Région Skibec, l'organisation qu'ils méritent.

Le président et coordonnateur de la campagne de souscription, M. J.-Jacques Langlois, a informé les nombreux journalistes présents que plusieurs sollicitateurs bénévoles visiteront sous peu les citoyens et commerçants de la Région Skibec afin de recueillir les argents nécessaires au sain développement de ce sport et de ses 60,000 adeptes. L'objectif minimum est de \$125,000., ou de \$25,000. par année.

Le Conseil d'Administration de la Région Skibec où chaque club délègue un représentant poursuit les objectifs suivants:

- a) maintenir et faciliter le travail des comités d'organisation et de planification des trois disciplines (alpin-fond-saut);
- b) maintenir et donner les outils indispensables à son secrétariat;
- c) maintenir et améliorer ses affiliations avec les organismes nationaux et internationaux de sorte que nos jeunes soient adéquatement dirigés vers des paliers supérieurs;
- d) organiser, à chance pour tous, une équipe très représentative de la Région Skibec pour défendre nos couleurs sur les circuits provincial ou national;
- e) financer cette équipe de la Région Skibec;
- f) organiser et développer une équipe junior qui assurera l'avancement en même temps que la relève;
- g) faire connaître au moins les règlements internationaux du ski (F.I.S.);
- h) mettre sur pied, immédiatement, des cliniques intensives pour former des "officiels" qui seront à la disposition des centres;
- i) maintenir une équipe volante d'organisateur capables de seconder tous les centres de la Région Skibec lors de compétitions;
- j) organiser l'enseignement des

techniques du ski et permettre aux différents moniteurs d'assister aux sessions internationales; k) organiser une banque d'informations pour tous les skieurs et aider à la diffusion de cette information; l) ouvrir de nouveaux tracés pour le ski de fond et le ski de famille; m) permettre la tenue dans la Région Skibec de compétitions internationales et donner l'occasion à nos skieurs de se faire connaître; n) fournir aux débutants un éventail complet d'informations sur l'équipement et organiser des cliniques pour les vendeurs spécialisés.

Désormais la Zone qui groupe les clubs ou centres de ski suivants: Beauce Inc.; Castor; Centre St-Adolphe; Lac Beauport; Mont Magnifique; Mont Ste-Anne; Le Relais; Cours Populaires; Stoneham; Université Laval; Courcellette; Faucon-Lauzon; Jean Talon; Skiphone; Okiok; Ook-Pik et Mont Hibou, arborera fièrement le symbole unique que l'on retrouve plus haut et des médailles seront à la disposition des skieurs dans les différents centres de ski membres de la Région Skibec.

Le Fonds Régional Skibec est une initiative de la Zone de Ski de la Vallée du St-Laurent Inc. pour assurer le développement des multiples disciplines.

Baux de location accordés pour 11 barrages récréatifs dans la région de Québec

Conformément à la loi du régime des Eaux et sur la recommandation du ministre des Richesses naturelles, M. J. Gilles Massé, le conseil exécutif par un arrêté accorde la location du lit et des grèves des cours d'eau nécessaires au maintien et à l'exploitation de 44 barrages pour fins récréatives et sportives à des clubs de chasse et pêche au Québec.

La loi du régime des eaux exige l'autorisation au préalable du conseil des ministres pour toute location d'une partie du lit des cours d'eau et des lacs du domaine public.

Les clubs de chasse et pêche dont il est question dans cet arrêté en conseil ont déjà obtenu la propriété de certains barrages ou ont construit eux-mêmes des barrages sur différents cours d'eau du domaine public et demandent la légalisation de ces ouvrages pour fins récréatives et sportives.

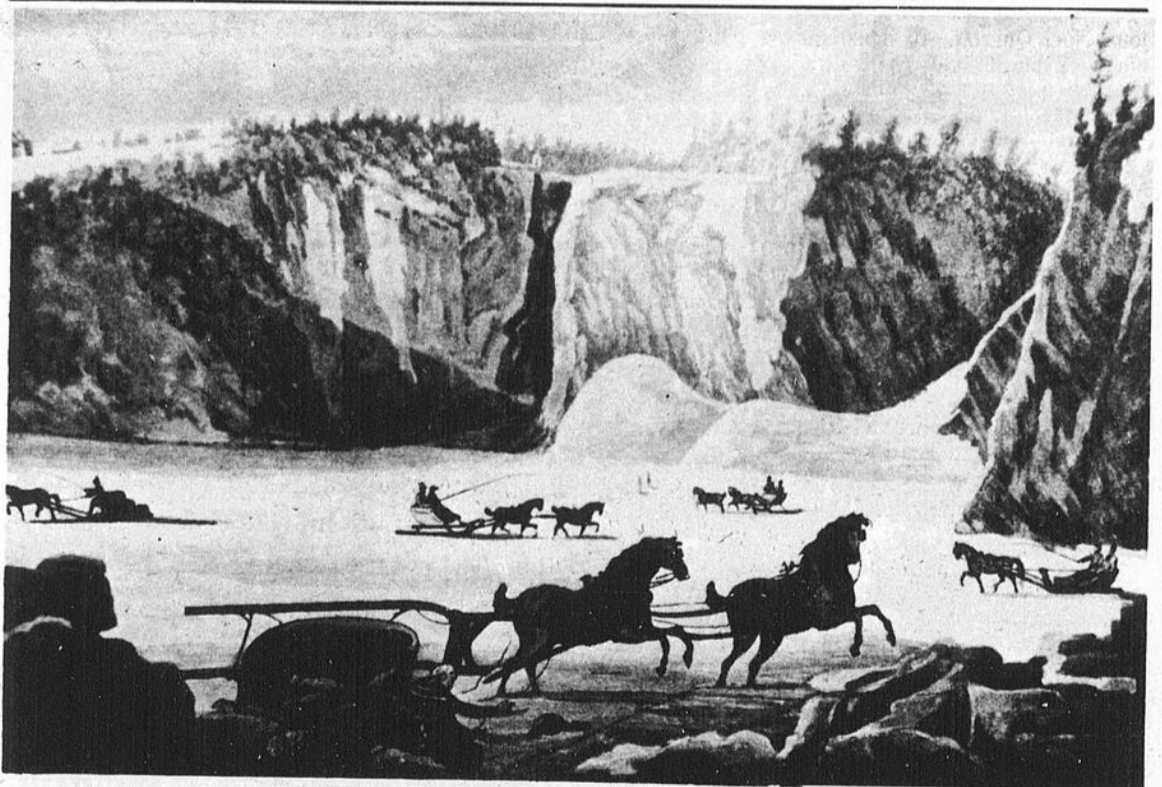
Cette légalisation est consentie mais d'après une nouvelle tarification établie par le service de planification du ministère des Richesses naturelles et qui exige maintenant un loyer annuel de \$25 pour chacune des locations. Les baux qui en résulteront valent pour un terme d'un an et devront être renouvelés automatiquement d'année en année en

autant que la location du territoire où se trouve érigé le barrage ne soit expirée ou résiliée par décision du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Les clubs bénéficiaires

Ainsi donc les droits nécessaires au maintien et à l'exploitation de leurs barrages pour fins récréatives et sportives sont accordés aux clubs de chasse et pêche suivants dans la région: de Québec:

- CLUB DE LA MONTAGNE INC, au Grand lac, Portneuf;
- Club La Galette, au Lac Mercier, Charlevoix;
- Club B.P.F., sur la rivière Blanche, Portneuf;
- Club du lac Boeuf, sur la rivière Boeuf, Dorchester;
- Club Lietto, sur le lac Lietto, Portneuf;
- Club des Neuf Lacs, sur la rivière aux Canards, Charlevoix;
- Club Marmier, sur la rivière Tawachiche, Portneuf;
- Club Little Saguenay Fish & Game Club, sur la rivière Batiscan, Portneuf;
- Club Little Saguenay Fish & Game Club, à l'issue du Lac à Pierre, Portneuf;
- Club des Neufs Lacs, à l'issue du Lac Fleury, Charlevoix;
- Club des Neuf Lacs, au lac Druillettes, Charlevoix.



LA CHUTE MONTMORENCY EN HIVER — Cette toile de Georges Hériot montre les effets spectaculaires du froid à la Chute Montmorency, sise à quelque six milles à l'est de Québec. Le phénomène naturel ne se reproduit complètement que de très rares fois; il se forme alors, au pied de la chute, un curieux monticule de glace qui peut prendre des proportions imposantes et que les Québécois ont depuis longtemps surnommé "Le Pain de sucre". Sur la surface gelée qui s'étend au bas de la chute, il était d'usage autrefois de se livrer à des excursions et à des courses de traîneaux. On sait aussi que c'est à proximité de ce lieu que se formait le fameux Pont de glace qui reliait la rive à l'île d'Orléans, pont que l'on balisait pour le transport des habitants et des marchandises. Cette voie naturelle a servi pour la dernière fois quelques années avant la dernière guerre. Ce tableau se trouve actuellement au Musée McCord, de Montréal, et figure à l'inventaire des Oeuvres d'art du Ministère des Affaires Culturelles du Québec.

La CROIX-ROUGE
c'est vous
c'est moi
c'est nous
tous

C.P. 566, LAC ETCHÉMIN, QUÉ. TÉL.: 625-6251

CLERMONT FORTIN
COURTIER D'A. ASS.

3^e AVENUE, LAC ETCHÉMIN

INCENDIE - AUTOMOBILE - RESPONSABILITÉ - VIE

Ligue Etchemin Labatt

Quatre rencontres étaient prévues en fin de semaine dernière à l'aréna de Saint-Prospér. L'équipe Hôtel Bellevue de Lac Etchemin est celle qui a le plus figuré en remportant deux victoires en autant de parties. Voici donc un bref compte rendu de ces rencontres:

SAMEDI 22 JANVIER:
LAC ETCHEMIN 2,
SAINTE-SABINE 1

Dans une rencontre marquée de rudesse, les protégés de Patrice Gagné ont eu raison de Sainte-Sabine au compte de 2 à 1. Aucune des deux équipes ne parvint à trouver le fond du filet pendant les deux premières périodes. A 2.40 du troisième engagement Daniel Gourde du Lac Etchemin a ouvert le pointage avec un lancer précis dans le coin supérieur gauche. Ghislain Vachon a obtenu une aide sur ce but. Un peu plus tard dans le match, Gaby Métivier devait compter le but vainqueur en faisant dévier un lancer de Réjean Nadeau. Gaby Veer se mérita une passe. Vers la fin du match, Roger Deblois profita d'une mêlée devant les buts pour éviter un blanchissage à l'Hôtel Chez Gaëtan de Sainte-Sabine. Il fut assisté de Gilmond Mercier et de Bruno Vermette.

**SAINT-ODILON 9,
SAINT-PROSPER 4**

La première période se termina au compte de 1 à 0 pour Saint-Odilon. Le but résulte d'une échappée de Marc Baillargeon qui déjoua Noël Quirion. Au deuxième vingt, Yvan Daigle égalise les chances pour Saint-Prospér. A 7.10 Saint-Odilon reprend l'avantage avec un but de Claude Vachon. Toutefois, André Veilleux redonna confiance aux siens en comptant le deuxième but du St-Prospér. Saint-Odilon compta cependant à deux autres reprises et la deuxième période se termina 4-2 en faveur de ceux-ci. A la troisième confrontation, Saint-Odilon revint en force avec 5 buts tandis que Saint-Prospér ne devait trouver le fond du filet qu'à deux reprises. Les compteurs du Saint-Odilon ont été: André Laliberté, Yvan Giguère, Pierre-Paul Bellavance et Renaud Roy. Michel Roy et André Veilleux furent les compteurs du Saint-Prospér.

DIMANCHE LE 23 JANVIER:
LAC ETCHEMIN 4,
SAINT-ODILON 3

Saint-Odilon a dû s'incliner au compte de 4 à 3 devant Lac Etchemin dimanche dernier. Ce fut un match très contesté. Saint-Odilon prit les devants 1 à 0 dans le match avec un but de Pierre-Paul Bellavance et Daniel Gourde égalisa les chances quelque 30 secondes plus tard. En deuxième période Claude Vachon, assisté de Yvan Giguère et de Etienne Lessard compta le deuxième but du Saint-Odilon. Aucune des deux équipes ne parvint à trouver le fond du filet durant le reste de la période. A 2.04 du troisième engagement Gaby Veer comptait le

deuxième but des siens. A 6.03 Claude Vachon redonnait l'avance à Saint-Odilon pour la troisième fois dans le match. Renald Nadeau qui avait joué un match colossal devait par la suite procurer la victoire à Lac Etchemin avec ses 1er et 2e but du match.

**SAINTE-SABINE 3
SAINTE-JUSTINE 0**

Cette partie offrit un très beau

spectacle aux 600 spectateurs présents. Les chances de compter ont été très nombreuses pour les deux équipes. Cependant, Sainte-Sabine qui a été plus opportuniste est sortie vainqueur de ce match. C'était la deuxième victoire du Sainte-Sabine contre Sainte-Justine en autant de parties.

Les compteurs furent Réjean Deblois, Yvon Tanguay et Gilmond Mercier.

POSITION DES ÉQUIPES

	G.	P.	N.	Pts
Ste-Sabine	8	4	0	16
St-Odilon	7	4	1	15
Ste-Justine	6	2	2	14
Lac Etchemin	5	4	1	11
St-Léon	3	6	1	7
St-Prospér	2	11	1	5

MEILLEURS COMPTEURS

	B	A	Pts
Gaby Veer	11	13	24
Gilmond Mercier	10	13	23
Léatari Bédard	6	12	18
Daniel Chabot	8	9	17
Claude Vachon	6	9	15
Yvon Tanguay	7	8	15
Yvan Giguère	7	8	15
Marc Baillargeon	5	10	15

"Spécial Denis Drouin"!

GRATUIT:

un équipement complet de motoneigiste (homme ou femme), valeur: \$116.⁸⁰ avec l'achat d'un Olympique 335/20 hp.



L'ÉQUIPEMENT COMPREND:

- un casque de sécurité Bombardier
- un habit d'une pièce Ski-Doo*
- une paire de bottes Ski-Doo
- une paire de mitaines Ski-Doo

"Pour apprécier vraiment la motoneige, il faut être bien équipé, croyez-moi. Et en matière de vêtements, Ski-Doo fabrique ce qu'il y a de mieux. Avec votre Olympique 335/20 hp, vous aurez fière allure, vous vous sentirez vraiment l'admirable homme des neiges (ou l'admirable femme des neiges)!"

Denis Drouin

Hâtez-vous! Cette offre est valable pour une durée limitée.

Elle peut s'appliquer également à l'achat d'autres modèles.

Consultez un concessionnaire participant.

Chez nous, c'est Ski-Doo... et **plus on y pense, plus c'est**

ski-doo '72



Vente
Guy Lehoux Service SKI D00 Lac Etchemin 625-3081



27

27

27

Club Chasse & Pêche Inc.

STE-MARIE, BEAUCE, P. Q.



Sainte-Marie

**Classique provinciale
annuelle pour le Championnat
du Sud-Est du Québec**

Pour la quatrième année consécutive, l'Association Canadienne de l'auto neige (ACAN) a approuvé la tenue de la classique annuelle des courses de motoneiges à Ste-Marie de Beauce. Cette compétition d'envergure provinciale qui mettra en oeuvre quelque 150 conducteurs effrénés de la moto-neige, se déroulera en effet dimanche, le 30 janvier sur une piste de course conçue et réalisée spécialement pour une telle compétition. Rappelons que la Section motoneige du Club de Chasse et Pêche de Ste-Marie Inc. offre à chaque année aux amateurs de vitesse la possibilité d'évoluer sur un parcours qui répond aux normes de l'ACAN. D'une longueur de 6/10 de mille et large de 50 pieds, la piste permet à 12 participants à la fois de prendre place sur la ligne de départ.

Cette année, un montant total de \$3,200 sera offert en bourses aux gagnants des différentes épreuves, soit \$2,500 pour les catégories 'modifiées' et \$700 pour les catégories 'stock'. Chacune des catégories étant divisée en cinq classes, les spectateurs auront donc l'occasion d'assister à 10 courses officielles. Des éliminatoires auront lieu dans les cas où plus de 12 participants se seront inscrits à une classe. Par ailleurs, rappelons que le concours est ouvert aux classes suivantes de moteurs dans la catégorie professionnelle modifiée:

Classe 'A' : 0 cc. à 295 cc.
Classe 'B' : 296 cc. à 340 cc.
Classe 'C' : 341 cc. à 440 cc.

Classe 'D' : 441 cc. à 650 cc.
Classe 'E' : 651 cc. à 800 cc.

Dans la catégorie professionnelle 'stock', les classes sont les suivantes:

Classe 'A' : 0 cc. à 250 cc.
Classe 'B' : 251 cc. à 295 cc.
Classe 'C' : 296 cc. à 340 cc.
Classe 'D' : 341 cc. à 440 cc.
Classe 'E' : 441 cc. à 650 cc.

Les enregistrements à la course auront lieu à la Seigneurie de Ste-Marie, samedi, le 29 janvier de 20.30 hres à 23.30 hres et dimanche le 30 janvier de 8.00 hres à 10.30 hres. Rappelons que les premiers départs de cette course sanctionnée par l'ACAN s'effectueront à compter de 13.00 hres dimanche après-midi. Cette classique sera certainement une des plus grandes compétitions à jamais avoir été présentée dans la province.

Les principaux commanditaires de cette classique qui sera suivit du traditionnel souper canadien, procéderont au cour de la soirée à la remise des différentes bourses et médailles décernées aux 5 meilleurs concurrents des différentes classes.

Une invitation est donc lancée à tous les amateurs de motoneige pour assister à ce supergala de course. Afin de faire de cette classique annuelle un franc succès, le comité local d'organisation qui a déjà mobilisé 150 personnes n'a pas ménagé les nombreux préparatifs qu'impose un programme aussi spectaculaire. Tous sont attendus avec la plus cordiale des bienvenues.

Saint-Malachie

Courses

**d'autos-neige
sur la rivière
Etchemin**

C'est dimanche le 13 février qu'aura lieu la grande course d'autos-neige, organisée conjointement avec le Club Auto-Neige Saint-Malachie et l'O.T.J.. La compétition aura lieu sur la rivière Etchemin à l'arrière de Dorchester Sport Inc. et du Restaurant Hôtel Motel Parasol. Tous les coureurs de Saint-Malachie et de la région sont invités à participer à cette course. La date limite pour l'inscription est le 13 février à midi et vous pouvez vous inscrire aux endroits suivants: Dorchester Sport Inc et Restaurant Hôtel Motel Parasol.

La course sera pour les catégories suivantes:

A 247 cc. à 291 cc.
B 292 cc. à 339 cc.
C 340 cc. à 430 cc.
D 431 cc. à 639 cc.
E 640 cc. à 800 cc.

Bourses et trophées seront offerts aux gagnants des différentes catégories lors du souper canadien qui suivra la compétition. De plus, lors du souper, on fera l'attribution d'un magnifique SKI-DOO Elan. Si vous désirez participer au concours, vous n'avez qu'à remplir le bulletin de participation que vous trouverez dans nos pages intérieures.



**Ligue Beauce
Dorchester Labatt**

CLASSEMENT

	P.J.	G.	P.	N.	P.P.	P.C.	Pts
Manoir Chaudière	13	11	2	0	77	42	22
Ste-Marie	13	8	3	2	64	45	18
B. Dupont Auto	16	6	8	2	70	68	14
Hôtel Abénaquis	15	4	11	0	52	90	8
P.-H. Bernard	11	3	8	0	44	62	6

LES COMPTEURS

	B.	A.	TOT.
J. Michaud (MC)	21	23	44
G. Talbot (MC)	16	23	39
Y. Veilleux (MC)	14	21	35
J. Guay (MC)	8	23	31
J. Vachon (SM)	8	20	28
D. Sylvain (SM)	10	16	26
J.-L. Duquette (MC)	6	19	25
J. Gagnon (BDA)	14	10	24
P. White (BDA)	6	15	21
M. Audet (BDA)	5	16	21

RÉSULTATS

Mar. 18 janvier: P.-H. Bernard 9, H. Abénaquis 4
Ven. 21 janvier: H. Abénaquis 4, B. Dupont 2

CALENDRIER

Ven. 28 janvier: B. Dupont vs Ste-Marie (9.15 hres) (Départ de l'autobus: 6.30 hres); P.-H. Bernard vs M. Chaudière (9.15 hres).
Dim. 30 janvier: H. Abénaquis vs B. Dupont (2.30 hres) (Départ de l'autobus: 1.00 hre); Ste-Marie vs M. Chaudière (8.15 hres).
Mar. 1er février: P.-H. Bernard vs H. Abénaquis (8.30 hres).

**Vente après inventaire
commencant le 27 jan.**

Pré-doublé	\$3.29 la verge
Laine polyester	\$4.79 la verge
Perma press	\$0.02 le pouce
Courtille polyester	\$4.52 la verge
Polyester	\$4.88 la verge
Polyester fleuri	\$2.98 la verge
Polyester	\$0.10 le pouce
Coton	\$0.01 le pouce
Ratine	\$1.69 la verge
Filet	\$0.98 la verge à \$1.31
Draperie	\$0.98 la verge à \$1.39
Sous-vêtement thermal	20% d'escompte
Chemise de flanellette	20% d'escompte
Pantalon doublé	20% d'escompte
Jupe pour dame	30% d'escompte

**Royaume du coupon
Chez Carmelle**

ST-LEON DE STANDON

TEL.: 226-5512

Cette semaine **A L'HOTEL Le MANOIR**

Judi,
Vendredi,
Samedi **SUZANNE
FRANK**

Danseuse, Strip-teaseuse

Danse avec orchestre

LES COUCHE-TARD

Semaine prochaine:

Pierrette Beauchamp

Lac Etchemin tél.: 625-2101



BRASSERIE

Ouverte de 8 hres à 12 hres p.m. tous les jours

MINI GOLF

(intérieur 18 trous)

N'oubliez pas pour vos banquets, réceptions de noces ou tout autre genre, nous sommes toujours à votre disposition. Faites vos réservations dès maintenant.

VU LA GRANDE DEMANDE, NOUS REPETONS L'OFFRE D'ACHAT DE BILLETS AU PROFIT DE L'O.T.J., ST-MALACHIE INC. EXPEDIEZ-LE DES MAINTENANT.

Découpez ici

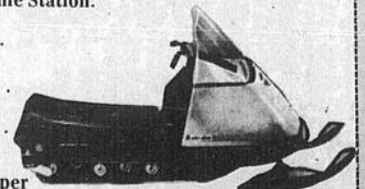
Vous pouvez gagner un SKI-DOO ÉLAN en participant au tirage. Vous n'avez qu'à découper cette partie et la faire parvenir avec un dollar à Dorchester Sport, St-Malachie Station.

Nom.....

Adresse.....

Tél.:.....

Tirage le 13 février '72 lors du souper canadien.



CA N'ARRIVE PAS SOUVENT...
MAIS QUAND NOUS EN FAISONS UNE,
VOUS POUVEZ DIRE...

V'LA LA VRAIE

Vente

T.V. COULEUR

Special 19" \$450.

26" Regulier \$799.

POUR \$599.



15%
à
50%

d'escompte sur
les meubles
en magasin

FUTURS MARIÉS

Faites votre choix d'ameublement dès maintenant.
N'attendez pas les augmentations des prix du
printemps!

Profitez d'escomptes
sensationnelles durant cette
"VENTE" d'AVANT INVENTAIRE

Chez GIGUERE,
c'est pas cher.
Comparez vous meme.
Vous verrez.



Giguère T.V. Enr.
Meubles et Accessoires électriques
STE-CLAIRE TEL: 883-3362

27

27

27



Prudence en motoneige: gage de plaisir accru

Chaque fois qu'il y a tempête de neige, les magnats de l'industrie de la motoneige reçoivent des témoignages d'appréciation pour avoir inventé et mis au point un véhicule qui se rit de l'hiver et qui est en somme un véritable "passe-partout".

Depuis quelques années, de nombreux motoneigistes se sont vus attribuer le certificat Joseph-Armand Bombardier, peu importe la couleur ou la marque de leur véhicule, pour avoir dépanné des automobilistes en proie au froid, au découragement et au monoxyde de carbone. D'autres ont aussi reçu ce certificat d'héroïsme pour avoir épaulé les corps policiers dans le transport de nombreux malades vers les hôpitaux, alors que les ambulances étaient paralysées par l'hiver.

La "tempête du siècle" du 4 mars dernier a davantage permis à la motoneige de redorer son blason car, si "ce bijou des neiges" sauve chaque année un nombre incalculable de vies, on doit dire, à regrets, qu'on lui impute à tort ou à raison la faute pour un certain nombre de victimes.

L'hiver dernier, une cinquantaine de Québécois ont perdu la vie en motoneiges. Mais une enquête, menée par la division Ski-Doo de Bombardier, a démontré qu'au moins 95% d'entre eux seraient encore de ce monde s'ils n'avaient pas défié les lois. Pas moins de 84% de ce nombre sont disparus pour avoir "flirté" avec la mort sur les routes ou à des passages à niveau. Ces malheureux ont défié les lois du code de la route et de la logique. Six autres personnes ont péri noyées. Trois les 5 et 7 décembre et trois durant la période du dégel. Donc ces tragédies sont survenues avant et après l'hiver.

"Troquez les routes contre les sentiers"

Le but de ma chronique, aujourd'hui, est de rappeler les motoneigistes à la prudence. Car, tant et aussi longtemps qu'il y en aura qui circuleront sur les routes et sur les surfaces à demi-gelées des cours d'eau, il faudra compter de nouvelles victimes. Si mon message parvenait à percer et à sauver au moins une vie, je serais le plus heureux des hommes de la terre, foi de Denis Drouin.

Personnellement, ayant le sport de la motoneige dans la peau, je trouve déplorable qu'on cherche à imputer ces fatalités à l'industrie de la motoneige qui, basé sur le multiplicateur économique, fait vivre chaque année pas moins de 50,000 Québécois et constitue un apport de quelque \$80 millions au trésor provincial.

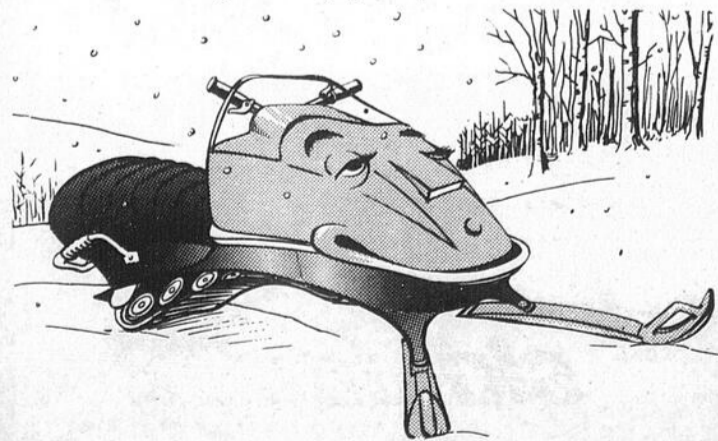
Pour minimiser le nombre des victimes, il faudrait que les motoneigistes épaulent les gouvernements et les corps policiers. Ce n'est en somme qu'une simple question d'éducation.

On estime à environ 300,000 les motoneiges en circulation et plus d'un million de motoneigistes d'occasion au Québec. Si tous et chacun s'abstenaient des routes et des lacs à demi-gelés, il est évident que le nombre d'accidents serait grandement diminué.

Les manufacturiers travaillent main dans la main avec les autorités gouvernementales afin de créer des véhicules de plus en plus conformes aux normes sécuritaires. Mais il n'existe pas et n'existera probablement jamais de motoneige qui aura "carte blanche" pour circuler à volonté sur les routes, pas plus que les manufacturiers de skis, de raquettes et de patins, n'inventeront d'articles de sport pour skier, faire de la raquette ou patiner sur les routes.

De plus en plus au Québec prolifèrent les sentiers et les centres de motoneiges... et, de plus en plus, les vrais motoneigistes goûtent à la joie de vivre dans les sentiers.

Pensez-y donc! Faites comme eux et vous verrez que la prudence en motoneige est un gage de plaisir accru.



La motoneige est un joli "passe-partout" qui invite néanmoins à la prudence.

COURRIER de ST-PROSPER



LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Notre réunion du mois de janvier a été l'une des plus intéressantes. M. le président a eu des mots très gentils pour nous souhaiter la bienvenue. Malgré la température qui n'était pas très invitante une quarantaine de personnes assistaient à la réunion. Cependant nous pourrions espérer une plus grande assistance puisque nous comptons au-delà de 80 membres.

A une question posée à l'assistance soit "Etes-vous satisfaits de la manière dont le club a fonctionné à date?" Un membre a répondu "Puisque nous sommes revenus en 1972, c'est la preuve que nous sommes satisfaits". Bravo!

Toutefois, nous pourrions nous demander si ceux qui brillent par leur absence n'apprécient pas notre manière de faire.

Nous avons des projets qui devraient intéresser tous et chacun. Nous projetons une partie de bingo ou de cartes ou les deux à la fois pour la fin de mars et nous avons invité les membres à faire chacun un travail manuel qui pourrait être donné comme cadeau à cette occasion. Avis à ceux qui étaient absents. Puisque nous espérons une agréable surprise pour la fête de l'Age d'Or à la fin de mai, l'idée d'une veillée canadienne aux jours gras fait aussi partie du programme. Préparez vos vieilles chansons mesdames et messieurs du troisième âge. Le bouquet de la réunion, trente-deux personnes s'abattaient pour jouer aux cartes avec l'entrain accoutumé. Vive le Club de l'Age d'Or.

COURS DE CHARME ET DE MAINTIEN

Cours de charme et de maintien, suite de personnalité féminine seront donnés dans la paroisse s'il y a un nombre suffisant. Si vous êtes intéressées veuillez communiquer avec Gaétane Pruneau ou Ginette Lachance.

COURS DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE

Des cours de conditionnement physique pour dames et demoiselles débuteront bientôt s'il y a un nombre suffisant. Veuillez donner vos noms à Mme D. Morin 594-2179 ou à J. Laflamme 594-2177 le plus tôt possible.

CERCLE DES FERMIERES

Mercredi le 19 janvier eut lieu l'assemblée mensuelle des Fermières. Voeux de Bonne Année par la présidente et aussi Voeux offerts par les dames directrices de la Fédération. On offre des félicitations à Mme Lauréan Talbot

Service d'Optique Elite Inc
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMÉTRIE
Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 553-8396
Gare Centrale d'autobus 529-4655
1050, St-Jean, Québec 524-2543

EN BREF

Production supérieure de tabac

Les dernières compilations du Bureau de la statistique du Québec démontrent que la production totale du tabac au Québec s'est élevée à 14,624,393 livres en 1970, comparativement à 13,100,448 livres en 1969.

La superficie des terres consacrées à la culture du tabac est passée de 9,448 acres en 1969 à 9,861 acres en 1970. Les rendements augmentent également avec 1,387 livres à l'acre en 1969 et 1,483 livres à l'acre en 1970. La valeur totale de la production a atteint \$8,255,470, comparativement à \$7,613,752 l'année précédente.

CINEMA REX
AIR CLIMATISE — 800 SIEGES POUR VOTRE CONFORT
Le plus vaste cinéma de la rive sud
Tél. JOUR 227-6670 SOIR 227-9951
FEV. 3-4-5-6-7-8 JEU. au MAR.
"BARQUERO" EN COULEURS
14 ANS
avec Lee Van Cleef Warren Oates
Kerwin Mathews Mariette Hartley
Marie Gomez Armando Silvestre John Davis Chandler
Forrest Tucker
LES CANONS DE CORDOBA EN COULEURS
AUSI
GEORGE PEPPARD
SHOVANNA RALLI
PETE DUEL
RAF VALLONE
DON GORDON

CINEMA LAURIER
JAN. 29-30 FEV. 1 SAM. DIM. MAR.
IL S'APPELLE PASCAL... IL A 10 ANS...
IL VA MOURIR...
vous vivrez ses 3 mois de grâce et de bonheur
un film très triste ou les miracles n'existent pas
DIMANCHE MATIN
eastmancolor
WILLIAM HOLDEN - VIRNA LIS.
BOURVIL et BROOK FULLER
un film de TERENCE YOUNG
POUR TOUS
2 ième FILM
EN COULEURS
SALUT BERTHE
COULEURS

★ CINEMA ★
ETOILE
STE-JUSTINE Qué.
Horaire des Programmes
Samedi: 8 hres
Dimanche: 7:30 hres
Programme sujet à changement sans avis
SAM. DIM. 29-30

GRAND SPECIAL Couleurs 18 ans
COULEURS
MESSAGE CHIFFRE
Programme double
LES CHATS BOTTÉS
APRÈS "DEUX FEMMES EN OR"
Image of a woman's face.



MINI-GOLF

INTERIEUR DU MANOIR ETHEMIN

Dernièrement, 24 équipes ont participé à un tournoi de qualification afin de déterminer les équipes qui seront dans les classes A ou B. Voici la liste des équipes et leur classe respective. Nous publions aussi la cédule des rencontres. Bonne chance à toutes les équipes et amusez-vous bien.

CLASSE A

- 1— André Jean, Anne-Marie St-Hilaire
- 2— Alphonse Fournier, Pierrette Fournier
- 3— Michel Dallaire, France Maurice
- 4— Yves Létourneau, Huguette Perreault
- 5— Jean Poulin, Cécile Métivier
- 6— Raymond Faucher, Francine Gagnon
- 7— Gervais Gagnon, Angèle Gagnon
- 8— Claude Leclerc, Elisabeth Leclerc
- 9— Jacques Métivier, Denise Métivier
- 10— Rodrigue Ferland, Suzanne Ferland
- 11— Maurice Couture, Suzanne Drouin
- 12— Daniel Métivier, Aline Chabot

CLASSE B

- 1— André Quirion, Lorraine Nadeau
- 2— Léonard Bouffard, Rosanne Gagnon
- 3— Gilles Sylvain, Lili Gagnon
- 4— Lorenzo St-Hilaire, Lili Rochefort
- 5— Rosario Jolin, Yvette Bernard
- 6— Abbé R. Bilodeau, Louise Jolin
- 7— D. Bégin, Monique Leclerc
- 8— Benoît Drouin, Christine Routhier
- 9— Hugues Poulin, Lise Pouliot
- 10— Jean-Louis Routhier, Huguette Drouin
- 11— Abbé Perron, Louise Gosselin
- 12— Jocelyn Gourde, Marthe Béchard.

CÉDULE

La cédule est la même pour la classe A et B.

SEMAINE DU 24 AU 29 JANVIER

A	B
1 vs 12	
2 vs 11	
3 vs 10	
4 vs 9	
5 vs 8	
6 vs 7	

SEMAINE DU 31 JANVIER AU 5 FÉVRIER

A	B
2 vs 12	
3 vs 11	
4 vs 10	
5 vs 9	
6 vs 8	
7 vs 1	

S.O.S. AUX SUPPORTEURS DU B.DUPONT

Avec le retrait du Canam Steel de St-Gédéon de la ligue Beauce-Dorchester, le calendrier de la saison en cours fut sensiblement modifié et les équipes disputeront vingt-quatre parties au lieu de trente.

En ce qui concerne le B. Dupont, il lui reste encore huit rencontres à jouer, soit quatre sur son territoire au stade de St-Prospier et autant à l'extérieur. Vous n'ignorez pas que le budget du B.

Dupont est pas mal impressionnant et ce n'est qu'avec votre aide que nous pourrions "boucler" à la fin des activités. Les revenus principaux de votre équipe sont les souscriptions que rapportent les tirages "moitié-moitié" et de ce côté là, les résultats sont satisfaisants. Un autre moyen plus substantiel encore de venir en aide financièrement à vos représentants, c'est d'assister en très grand nombre aux parties qu'ils

exhibent à l'aréna de St-Prospier.

Présentement, les assistances sont insuffisantes et pourtant, le B. Dupont offre des spectacles très intéressants et fait la lutte "chaude" aux autres formations du circuit y compris le Manoir Chaudière et Ste-Marie.

Il vous reste quatre chances de prouver que vous répondrez à notre appel avant les séries de fin de saison.

Dimanche prochain, le 30 jan-

vier à deux heures trente, les locaux recevront la visite de l'Hôtel Abénaquis et nous comptons sur vous, supporteurs, pour remplir l'aréna de St-Prospier et ainsi appuyer moralement et financièrement ceux qui vous représentent si fièrement dans ce circuit.

Donc, donnez-vous le mot, et assistez aux activités du B. Dupont à St-Prospier.

"Spécial Denis Drouin"!

GRATUIT:

un équipement complet de motoneigiste (homme ou femme),

valeur: \$116.⁸⁰

avec l'achat d'un Olympique 335/20 hp.

L'ÉQUIPEMENT COMPREND:

- un casque de sécurité Bombardier
- un habit d'une pièce Ski-Doo*
- une paire de bottes Ski-Doo
- une paire de mitaines Ski-Doo

"Pour apprécier vraiment la motoneige, il faut être bien équipé, croyez-moi. Et en matière de vêtements, Ski-Doo fabrique ce qu'il y a de mieux. Avec votre Olympique 335/20 hp, vous aurez fière allure, vous vous sentirez vraiment l'admirable homme des neiges (ou l'admirable femme des neiges)!"

Denis Drouin

Hâtez-vous! Cette offre est valable pour une durée limitée.

Elle peut s'appliquer également à l'achat d'autres modèles.

Consultez un concessionnaire participant.

Chez nous, c'est Ski-Doo... et **plus on y pense, plus c'est**

ski-doo '72

*marques de commerce de Bombardier Limitée

DORCHESTER SPORT inc.
Edouard Patoine Président

Service **SKI DOO** Vente
St-Malachie Station
Tél.: 642-2060

LIGUE BANTAM

SNO-JET

MEILLEURS COMPTEURS

	B.	A.	Pts
Daniel Gosselin, Saint-Honoré	7	10	17
Jean-Guy Nadeau, Lac Etchemin	6	5	11
Robert Nadeau, Lac Etchemin	5	6	11
Roger Champagne, Saint-Honoré	7	3	10
Gabriel Fortin, Saint-Honoré	1	7	8
Guy Jacques, Lac Etchemin	1	5	6
Louis Couture, Saint-Honoré	6	0	6

MOYENNE DES GARDIENS

Saint-Georges	0.6
Saint-Prosper	0.6
Saint-Honoré	1.3
Lac Etchemin	2.2

POSITION DES ÉQUIPES

	P.J.	PTS
Saint-Honoré	5	9
Lac Etchemin	6	6
Saint-Georges	3	5
Saint-Prosper	3	4
Saint-Côme	3	2
Beauceville	2	0
Sainte-Justine	3	0

La Jeune Chambre de Saint-Lazare

Le ministère des Institutions financières, Compagnies et Coopératives a accordé des lettres patentes à la Jeune Chambre de Saint-Lazare, dont le siège est à Saint-Lazare, Cté de Bellechasse.

C'est en vue d'intéresser les jeunes au progrès économique, social et civique de leur milieu que les organisateurs ont fondé cette association.

La valeur des biens immobiliers que pourra acquérir et posséder l'organisme est fixée à \$100,000.

Les lettres patentes ont été remis à MM. Raymond Morissette, Raynald Brochu et Mlle Jeanne Labrie, de Saint-Lazare.

Un avis à ce sujet vient de paraître dans la Gazette officielle du Québec.

ASSURANCES U.C.C.

GERVAIS ROYER
REPRESENTANT
STE-JUSTINE, CO. DORCHESTER
TEL.: 383-3260



VOUS OFFRE UN SERVICE COMPLET EN ASSURANCES
VIE-FEU-AUTO-RESPONSABILITE
COMPAREZ NOS PRIX
SERVICE D'ASSURANCES U.C.C. INC.
GERANT EXCLUSIF AU QUÉBEC POUR
LA COMPAGNIE COOPERATIVE INCENDIE ET ACCIDENT

Tél.: 883-3389

Napoléon Allaire

Courtier d'assurances Agréé
ASSURANCES GENERALES
Vie - Feu - Vol - Auto

STE-CLAIRE, P.Q.

Hôtel Jolin St-Léon

Joseph Labrecque, gérant
vous invite tous les samedis soirs
à passer de bons moments avec;

L'orchestre "LA RUMEUR"

A partir du 2 février, danseuse topless
du mercredi soir au dimanche soir.

ST-LÉON

TÉL.: 226-5274

Lorsque vous donnez du sang à la Croix-Rouge, vous ne donnez qu'environ les quatre-cinquièmes d'une chopine ce qui représente à peu près le quinzième de la teneur sanguine moyenne du corps humain. Et le sang se reconstitue de lui-même, presque entièrement, dans les vingt-quatre heures qui suivent.

SALLE NORMANDIE

à Saint-Anselme.

Capacité: 400 personnes, est l'endroit idéal pour vos réceptions de tous genres: noces, fiançailles, anniversaires de mariage, réunions sportives ou autres, caucus.

MENUS & TABLES GARNIES au choix, selon vos goûts, vos besoins et vos moyens.

LA SALLE EST OUVERTE A L'ANNEE. Faites vos réservations à: 885-4080

DANSE AVEC ORCHESTRE TOUS LES VEND. SAMEDI

Venez constater
ce que la Corolla
1600 a dans le
ventre!

TOYOTA



Voyez-là chez

GARAGE GERARD LAGRANGE

VENTE et SERVICE TOYOTA

LAC ETCHEMIN

aussi voitures usagées

TEL.: 625-3651

ATTENTION!

Pour la réparation et le rembourrage de vos meubles de toutes sortes, adressez-vous à des spécialistes en la matière, et en même temps profitez d'un escompte de 10% accordé sur toutes réparations effectuées durant les mois de janvier et février.

Pour ce faire, adressez-vous à:

Meubles Standon Ltée

St-Léon de Standon

Cté Dorchester

Tél.: 226-5352, rés.: 226-5364
Estimation gratuite et service à domicile

• ON DEMENAGE DANS NOTRE NOUVEAU LOCAL POUR LE 1er FEVRIER

- Prière de surveiller nos spéciaux d'ouverture qui paraîtront dans la Voix du Sud les prochaines semaines
- Surveillez également notre concours qui vous permettra de gagner de magnifique prix



MEUBLES ETCHEMIN INC

NOUVELLE
ADRESSE

3e Ave

Lac Etchemin

Tél.: 625-5991

Gracieuseté de
l'Hydro-Québec,
région Montmorency

Quelques instants avec vous, madame



riez voir mieux développés ou repris, d'ajouter les sujets que vous aimeriez que nous touchions ou de nous dire tout simplement si la chronique vous intéresse ou pas et sous quelle forme.

Les sujets traités à date sont les suivants:

- Des cadeaux de Noël
- L'art de mettre la table
- Eau chaude et confort moderne
- Novelec
- Le réfrigérateur-congélateur sans givre
- La laveuse automatique
- La sècheuse électrique
- Les qualités de l'eau
- Les produits de lavage
- Planification de buanderie

SONDAGE D'OPINION

Depuis deux ans que nous nous rencontrons deux fois par mois, nous avons traité bien des sujets, dont certains ont sans doute soulevé plus d'intérêt chez vous que d'autres.

Par contre, à certains moments, vous auriez peut-être aimé avoir plus d'information sur un sujet en particulier, ou voir traiter un autre dont nous n'avons pas parlé.

Afin de combler ces lacunes et de vous donner satisfaction, nous vous demandons vos commentaires, vos suggestions. Nous allons vous nommer les sujets traités depuis le début, vous priant de nous dire lesquels vous ont intéressés, lesquels vous aime-

- Le détachage des vêtements
- Etre belle tout l'été
- La couverture électrique
- La congélation des fruits
- La congélation des légumes
- Le choix du congélateur
- Les conditions de succès
- Les emballages
- La congélation des viandes
- La congélation des poissons et des mets préparés
- La congélation des pâtisseries et des produits laitiers
- Les aspirateurs
- La cuisinière électrique
- Petits appareils électriques en cadeau de Noël
- Réponses au courrier
- L'éclairage au foyer
- Coût d'utilisation des appareils électroménagers
- Planification de cuisine
- La corvée de la vaisselle
- La cuisson en plein air
- La cuisson des viandes
- Votre mélangeur électrique
- Pourquoi un couteau électrique?
- Pourquoi un ouvre-boîte électrique?
- Comment éviter les appels de service
- Comment économiser de l'électricité

Autres sujets que vous aimeriez voir traités:

Commentaires:

Veillez faire 1 crochet (V) à côté des sujets de chronique qui vous ont intéressés — 2 crochets (VV) à côté de ceux que vous aimeriez que nous reprenions — 3 crochets (VVV) à côté de ceux que vous aimeriez voir plus élaborés, plus détaillés.

Ajoutez-y vos suggestions et vos commentaires, accompagnés de vos noms et adresses et du nom de l'hebdo que vous lisez.

Vos réponses à ce sondage d'opinion constitueront ce mois-ci votre participation au tirage d'un grille-pain radiant. Vos lettres devront nous parvenir avant le 15 février et vous les adressez à Michelle Goulet-Auger, Hydro-Québec, case postale 1607, Québec 2, Qué.

Merci de votre collaboration

Michelle Goulet-Auger



FIANCEES... participez au concours au MAGASIN du CADEAU

Chez Mme S. RODRIGUE prop.

Lac Etchemin

tél.: 625-3791

Gagnez \$ **200⁰⁰** dollars

1 bon d'achat

LE MAGASIN DU CADEAU

Vous offre cette année encore
la chance de gagner

Enregistrez-vous dès maintenant. Téléphone 625-3791

Concours du 1er février au 1er juillet 72

Vos parents et amis peuvent vous faire gagner, car à chaque achat de 3.00, un billet sera donné pour le tirage.

N.B. La personne qui fera gagner, la Fiancée se méritera un bon de 25.00

La Mariée gagnante de 71
est Marie-Paule Fortin
aujourd'hui
Mme Fernand Leclerc

27

27

27

SAINT-GEORGES

Tournoi provincial "Laurentide" de ballon sur glace

PROGRAMME

Le tournoi débutera VENDREDI SOIR, le 18, à 8.00 hres p.m. et se poursuivra jour et nuit jusqu'à la FINALE qui aura lieu à 11.00 hres p.m. DIMANCHE SOIR.

AUX RESPONSABLES DE CHAQUE ÉQUIPE

Les équipes de ballon sur glace de la Province se donnent ren-

dez-vous les 18, 19 et 20 FÉVRIER 1972 au Palais des Sports de St-Georges de Beauce, sous la direction du circuit de ballon-bail Laurentide de St-Georges.

Ce tournoi sera commandité par Yves Caron, agent Molson de St-Georges de Beauce et réunira toutes les équipes de la province.

Des bourses et des trophées seront distribués aux équipes gagnantes, pour un montant total de \$650.00.

Le tournoi sera divisé en deux sections. Toutes les équipes participantes au tournoi seront classées "A". L'équipe qui aura perdu en première ronde sera classée "B". L'équipe inscrite au tournoi est assurée de jouer deux parties dans les cadres de ce tournoi.

DISTRIBUTION DES BOURSES ET TROPHÉES

Classe "A", section masculine

1er prix: \$200.00
2e prix: \$100.00
3e prix: \$50.00

Classe "B"

1er prix: \$75.00
2e prix: \$25.00

Plus trophées "MOLSON"

32 équipes compléteront la section MASCULINE.

Classe "A", section féminine

1er prix: \$75.00 équipe championne; \$25.00 équipe finaliste.

Classe "B"

1er prix: \$30.00 équipe championne; 2e prix: \$20.00 équipe finaliste.

Plus trophées "MOLSON"

16 équipes compléteront la section féminine.

N.B. On est prié de s'inscrire le plus tôt possible, avant le 12 février 1972.

22.2 millions de brochures dans le courrier !



La réforme de la loi de l'impôt, ayant obtenu l'approbation des Communes, est maintenant en vigueur.

Vous vous demandez sûrement si cette réforme vous concerne, et dans quelle mesure.

Afin de vous renseigner, le Ministère a préparé une campagne nationale intensive d'information par courrier. Les brochures sont en cours d'impression et sont adressées à tous les contribuables au fur et à mesure de leur sortie de presse.

L'expédition en sera terminée d'ici trois semaines. Chaque contribuable recevra au moins deux

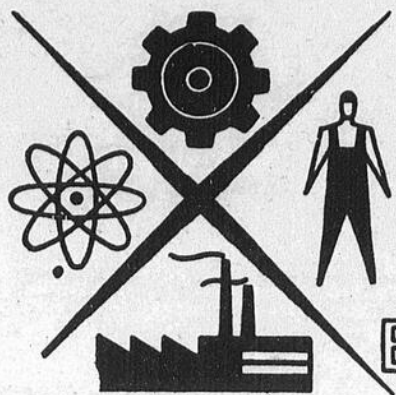
brochures: "Points saillants pour les particuliers" et "Jour de l'Évaluation".

Certains contribuables, en raison de leur statut particulier, recevront de la documentation supplémentaire.

Ces brochures devraient répondre à toutes vos questions et si vous les lisez attentivement, elles vous aideront à compléter votre déclaration d'impôt en 1973 sans effort.

De plus, nous serons toujours heureux de vous venir en aide si vous aviez besoin de détails supplémentaires.

la réforme fiscale



CENTRE DE
MAIN D'OEUVRE
DU
CANADA

BONJOUR

FEMMES:

F ou H-219 Homme ou femme demandé comme commis-dactylo bilingue avec expérience dans la comptabilité.

F-237 Sténo-dactylo bilingue demandée avec ou sans expérience. Possibilité de \$100.00 par semaine.

F-306 Dame ou jeune fille de St-Georges intéressée à travailler du lundi au vendredi soir de 8:00 a.m. à 5:00 heures p.m.

HOMMES:

H-007 Dessinateur avec expérience dans l'industrie.

H-600 Deux apprentis machinistes avec expérience ou avec cours de machiniste (École des métiers).

H-620 Apprentis-mécaniciens d'automobiles avec un minimum de 2 années d'expérience.

H-669 Opérateur de scie à ruban avec expérience sur chariot électronique.

H-904 Chauffeur de semi-remorque pour St-Georges. (Ready Mix)

H-940 3 hommes avec scie mécanique plus hache pour travail de déblaiement. Résident de Ville St-Georges Est seulement.

EMPLOYEUR AMÉRICAIN

Hommes avec tracteur ou chenilles, ainsi que 7 bûcherons devront se nourrir. Travail à Greenville Maine.

SPECIAL

Un cours pré-emploi Secondaire IV (11ième année) a débuté lundi le 17 janvier. Encore quelques places disponibles à Ville St-Georges et à Beauceville. Hâtez-vous de vous inscrire.

**REFRIGERATION
RIVE SUD INC.**

Vente — Installation
domestique, commerciale, industrielle
Service 24 heures

J.-M. Dufresne

R. Landry

propriétaires
ST-ANSELME TEL.: 885-4093

MAISONS A VENDRE

3 maisons neuves, 5 pièces
chacune, chauffage à l'électricité.

Pour informations Situes à Lac Etchemin
Beauceville Marcel Loubier tel.: 227-6771

CULTIVATEURS



Notre camion est
à votre disposition
pour le transport
des animaux de votre
ferme, à notre
abattoir.

VOUS N'AVEZ
QU'A
TELEPHONER A:

Résidence:
625-5181

Bureau:
625-6201

ABATTOIR GOSSELIN LTEE



STE-GERMAINE STATION
DORCHESTER, P.Q.



UNE ANNONCE
DANS
LA VOIX
DU SUD

est un
placement
sur



**FAITES-EN
L'ESSAI**

POUR PLUS D'INFOR-
MATIONS ET SANS
OBLIGATION, CONSUL-
TEZ:

M. PAUL AUDET
TEL.: 625-5852
625-7471

ANNONCES CLASSEES

625-7471

TROIS FACONS DE COMMANDER:

Au bureau: La Voix du Sud,
aux Presses Lithographiques de Lac Etchemin.
Par la poste: C.P. 490, Lac Etchemin, Dorchester.
Par téléphone: La Voix du Sud, 625-7471.

Les petites annonces sont payables d'avance et doivent parvenir à nos bureaux au plus tard le mardi midi pour parution le jeudi.

TARIF

Une insertion de 25 mots ou moins \$2.00
Chaque mot additionnel05
Location de case postale50
Annonce encadrée, prix minimum \$2.50
ou 10¢ la ligne agate.

625-7471

A VENDRE

A VENDRE Maison chauffée à air chaud, aussi une grange. Prix à discuter. St-Léon de Standon Tél. 226-5649 après 6 heures p.m.

A VENDRE Tracteur John Deer sur chenilles avec pelle et toit, au prix de \$450.00. S'adresser à 267-5432.

A VENDRE ou A LOUER Maison neuve, 2 logements. 134 Boul. Bégin, St-Anselme, près de l'école, tapis mur à mur. Libre immédiatement. Pour informations, 479-2828.

A VENDRE Robe de mariée, grandeur dix ans. Modèle avec capuchon, idéale pour le printemps et l'automne. Communiquez au numéro 464-2740.

A VENDRE - Plaques d'aluminium grandeur 24 X 36. Bon pour recouvrir camp de chasse, chalets, etc. Le lot de 25 plaques \$3.50. S'adresser aux Presses Lithographiques, Lac Etchemin, Tél: 625-4801.

A VENDRE moto-neige de marque Moto-Loo, 19½ H.P. A l'état neuf. Récemment gagnée lors d'un tirage. Pour informations: St-Luc après 6 hres tél.: 636-2452.

ON DEMANDE

Prévost Car Inc de Ste-Claire est à la recherche de dessinateurs seniors, intermédiaires et juniors, bilingues de préférence. S'adresser à M. Roland Lapointe 883-3391.

Prévost Car Inc., de Ste-Claire est à la recherche d'employés dans différents corps de métier. S'adresser à Eugene Lacasse, Ste-Claire. Tél. 883-3391.

Achèterais bois de 8 pieds (sapin, épinette) S'adresser à M. Rhéaume Labbé, Sainte-Justine, tél: 383-3513 rés. ou 383-3014 bureau

Compagnie Internationale en pleine expansion désire ouvrir succursale dans les comtés suivants: L'Islet, Montmagny, Bel-lechasse, Dorchester, Lévis, Beauce, Lotbinière, Frontenac. Travail agréable, revenu excellent, qualifications requises, ambitieuses, posséder auto, expérience du public, disponibles 30 heures par semaine. Ecrire à Gérant Régional, Suite 204, 51 rue Bel Air, Lévis, P.Q.

**GAGNEZ-VOUS AU-
TANT QUE \$30.00
A \$75.00 PAR SEMAI-
NE DANS VOTRE
TEMPS LIBRE?**

Nous avons tous rêvé de temps à autre, à un travail idéal qui nous permettrait de travailler des heures qui seraient appropriées aux besoins de nous mêmes et de nos familles.

Or en étant représentante Fuller Brush, cette occasion vous est nettement présentée.

Depuis déjà quelque temps la politique de la compagnie Fuller Brush, a été celle d'offrir aux maîtresses de Maison, l'occasion de servir la clientèle sur une base occasionnelle.

Si vous disposez de 10 à 15 heures libres par semaine, des heures qui vous soient comodés, vous pouvez gagner de \$30.00 à \$75.00 à chaque semaine.

Pour information écrire à:
Gérant Régional,
a/s La Maison Fuller Brush
Co. Ltée.,
51 rue Belair,
Lévis, suite 204, P.Q.
P.S. Mentionner : :

Nom
Adresse
No de Tél.

FEMMES DEMANDEES

Femmes libres, laissez tomber votre tablier et suivez-nous. Si vous disposez de 12 à 15 heures libres par semaine, désirez rencontrer d'autres femmes, élargir votre cercle de connaissance. Ce que vous aurez à faire.

Rencontrer nos clientes pendant vos heures de loisir et leur présenter la gamme alléchante de Produit Fuller.

Vous êtes une femme d'action? Alors, laissez tomber votre tablier et entrez dans le mouvement.

Pour information écrire ou téléphoner à notre succursale la plus proche de chez-vous, en mentionnant votre nom, adresse, no de téléphone.

LA MAISON FULLER

Plessisville, 1394 Ave Vallée C.P. 122 Plessisville Co. Mégantic 819-362-2870

St-Côme Linière, St-Côme Linière Co. Beauce 418-685-3030

St-Cyrille, St-Cyrille 6e Rang Co. L'Islet 418-247-3329

Montmagny, 28 de la Rivière Nord Montmagny Co. Montmagny 418-248-0573

Thetford Mines, 1274 Ave Labbé Thetford Mines Co. Mégantic 418-335-3570

St-Flavien, St-Flavien Co. Lotbinière 418-728-2941

Québec, C.P. 7122 9050 de longchamps Charlesbourg 418-623-7566

Québec, 1090 Louis Riel Ste Foy Québec 1o 418-651-4922

Lévis, 51 Rue Bel Air Lévis Suite 204 418-833-3216

27

27

27

Lecteurs de LA VOIX DU SUD

GAGNEZ!

1 moto-neige **ski-doo** '72
OLYMPIQUE 15.H.P. **\$700**
d'une valeur de

Gracieuseté de GUY LEHOUX Lac-Etchemin

OU 1 télévision couleurs

19" **Quasar** **\$700**
d'une valeur de

Gracieuseté de GIGUERE T-V
Ste-Claire Roland Giguère, prop.

4 TRANSISTORS  Hitachi de **\$30**
Gracieuseté MEUBLES ETCHEMIN INC.

Chers lecteurs,

La plupart des abonnements à la Voix du Sud devenant échus au mois d'avril ou mai 1972, vous avez la possibilité de participer à ce fameux concours d'abonnements et de voir votre abonnement se prolonger d'un an ou plus. Si vous renouvelez votre abonnement maintenant, vous recevrez le journal durant 1 an ou plus après l'échéance de votre présent abonnement. Exemple: si votre date d'échéance, telle qu'indiquée sur votre adresse est 1-6-72, et que vous renouvelez pour un an, la date d'échéance deviendra 1-6-73.

Un abonnement d'un an donne droit à une chance au tirage, deux ans deux chances, etc.

Tirage le 9 février 72 à 8.00 p.m. chez Giguère T.V. de Ste-Claire

Les employés de LA VOIX DU SUD et de: LES PRESSES LITHOGRAPHIQUES (1965) Inc. et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.



Utilisez ce coupon pour participer au concours

Je désire participer au concours d'abonnement de LA VOIX DU SUD et je comprends que chaque année d'abonnement me donne droit à une chance au tirage de l'auto-neige BOMBARDIER, de la télévision couleur QUAZAR, et des 4 transistors HITACHI de \$30.00

S.V.P. Indiquez par un la case appropriée.

Renouvellement Nouvel abonné

Ci-inclus

Beauce, Dorchester
Bellechasse et Lévis

1 an \$2.00
 2 ans \$4.00
 3 ans \$6.00

Toutes les autres régions

1 an \$3.00
 2 ans \$6.00
 3 ans \$9.00

NOM.

ADRESSE.

R.R. NO. Tél.:

écrire en lettres moulées, S.V.P.

Découpez et postez immédiatement à: **LA VOIX DU SUD**
(UTILISEZ NOS ENVELOPPES RETOUR) C.P. 490,
Lac Etchemin, P.Q.

27

27

27